



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

16 juillet 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.748

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE LA PETITE THUMINE.

Le 16/07/10 à 16h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 09/07/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Héliot BRAMI à M. Francis TAULAN, M. François-Xavier DE PERETTI à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Brigitte DEVESA à Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Sylvaine DI CARO à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Fatima DRAOUZIA à Mme Danièle BRUNET, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jacques GARCON à M. Jean-Marc PERRIN, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, Mme Patricia LARNAUDIE

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Victor TONIN donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
Département Voirie Nettoyement - Garage
Mission Environnement et Risques Majeurs

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 16/07/10

RAPPORTEUR : M. Victor TONIN

Politique Publique : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE LA PETITE THUMINE. - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix en Provence en partenariat avec l'Atelier de l'Environnement, a mis en place 41 parcelles de jardins familiaux dans le quartier "Jas de Bouffan". Tout un travail de concertation s'est déroulé afin que les habitants soient partie intégrante du projet. C'est comme cela, que les 41 jardiniers se sont constitués en association afin de gérer et animer ces jardins.

L'Association réunissant l'ensemble des jardiniers, dénommée " Association des jardins familiaux de la Petite Thumine ", sollicite pour l'année 2010 une subvention exceptionnelle d'un montant de **7000 €**, qui permettra de financer des aménagements de mise aux normes de sécurité et d'amélioration de l'hygiène du site, sur ces jardins que la Ville à mis à disposition de l'Association.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir:

- **ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle d'un montant total de 7.000,00 euros à l'Association des Jardins Familiaux de la Petite Thumine
- **DIRE** que les dépenses correspondantes seront imputées au budget 2010 – ligne 92832 6574 1656 dont les disponibilités sont suffisantes.

2010.748 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE LA PETITE THUMINE.

Présents et représentés	: 52
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 1
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

M. Victor TONIN

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 20/07/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**